

COPIE SIGNEE

LES AMIS DE RAYMOND

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

La Promenade

7 rue de la Rouxière

44370 LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

In Extenso Audit

7 Impasse Augustin Fresnel
BP 20039
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél: +33 (0) 2 51 80 18 00
Fax: +33 (0) 2 51 80 17 99
nantes@inextenso.fr
www.inextenso.fr

LES AMIS DE RAYMOND

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

La Promenade
7 rue de la Rouxière
44370 LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LES AMIS DE RAYMOND, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Le paragraphe II de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions d'investissements. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

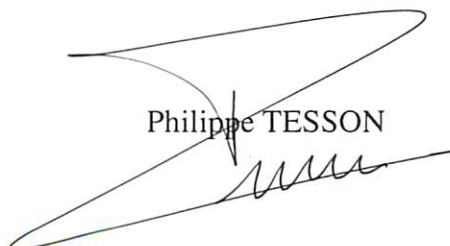
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Herblain, le 25 février 2011

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Audit

Philippe TESSON



Sommaire

	<u>Pages</u>
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2010	1

Comptes annuels au 31 décembre 2010

Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	8

BILAN ACTIF

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	4 893	3 834	1 058	1 656
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	6 494		6 494	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	37 068	37 068		2 425
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 972	1 001	1 972	1 217
Autres immobilisations corporelles	124 319	62 922	61 398	74 714
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	175 747	104 825	70 922	80 012
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements	4 508		4 508	6 914
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	15 164		15 164	4 586
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement	40 000		40 000	40 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	41 094		41 094	70 591
Charges constatées d'avance (3)	2 370		2 370	
TOTAL (II)	103 135		103 135	122 090
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	278 882	104 825	174 057	202 103
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2010	31/12/2009
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		38 622	53 062
Report à nouveau		- 21 669	- 12 206
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		- 16 329	- 23 902
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		52 154	53 075
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	52 778	70 029
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)		
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		49 042	60 997
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 479	11 593
Dettes fiscales et sociales		52 395	50 184
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 363	8 806
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			495
TOTAL	(V)	121 280	132 074
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	174 057	202 103
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		121 280	132 074
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		250	750
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services			
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		427 403	331 748
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Collectes		118	2 339
Cotisations		2 355	1 462
Autres produits		70 828	44 196
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I)	500 703	379 745
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		26 576	21 558
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		2 406	- 4 119
Autres achats et charges externes (2)		140 732	134 912
Impôts, taxes et versements assimilés		6 149	5 612
Salaires et traitements		235 490	169 627
Charges sociales		74 506	56 744
Autres charges de personnel		9 503	5 203
Dotations aux amortissements sur immobilisations		18 791	16 202
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		1 341	21
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	515 494	405 760
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	- 14 791	- 26 015
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		720	1 510
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	720	1 510
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)		2 299	1 617
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	2 299	1 617
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	- 1 579	- 106
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	- 16 371	- 26 121

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			1 524
Sur opérations en capital		921	694
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	921	2 219
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		403	
Sur opérations en capital		477	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	880	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	41	2 219
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	502 344	383 474
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	518 673	407 376
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 16 329	- 23 902
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		- 16 329	- 23 902
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe

I Présentation de l'association

L'association "Les Amis de Raymond" a été créée en 1988.

Conformément à l'article 3 de ses statuts, l'association a pour but : *"d'accueillir toute personne qui aura besoin de quitter pour une durée limitée dans le temps sa structure de vie habituelle ou souffrant de solitude. De plus, elle pourra accueillir des personnes ayant un handicap physique, moteur ou mental. Cette demande sera faite soit par la personne elle-même, soit par sa famille ou soit par la structure qui l'accueille habituellement."*

L'association gère un foyer d'accueil temporaire qui était situé place de l'Eglise à la Chapelle Saint Sauveur.

La maison d'accueil a déménagé au mois d'avril 2008 pour s'installer au lieudit "La Promenade", 7 route de la Rouxière à la Chapelle Saint Sauveur (44370) dans des locaux rénovés et agrandis loués auprès de la société HLM LOGI-OUEST.

La capacité d'accueil de la Maison des "Amis de Raymond" a été habilitée pour recevoir en 2010 :

- En internat :
 - de janvier à mars : 10 personnes en week-end et 10 personnes en mini séjour une fois par mois,
 - à compter d'avril : 10 personnes en week-end, séjours de semaine et séjours prolongés.
- En externat :
 - de janvier à juin : 9 personnes,
 - à compter du 1^{er} juillet : 10 personnes.

En vertu d'une convention avec le Conseil Général de Loire-Atlantique, l'association perçoit une dotation globale.

II Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité du fonctionnement,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables

et conformément aux règles générales du Plan Comptable N° 99.01 applicable aux associations pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

➤ Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Elles ne sont pas décomposables.

Elles sont amorties sur la base de leur durée d'utilisation prévue. Pour simplification, l'association retient les durées d'usage, à savoir :

- | | |
|---|--------|
| • logiciels informatiques | 1 an |
| • constructions et aménagements (place de l'Eglise) | 15 ans |
| • travaux de rénovation (place de l'Eglise) | 5 ans |
| • véhicules | 5 ans |
| • cycles | 3 ans |
| • matériel de bureau | 5 ans |
| • petit matériel informatique | 1 an |

➤ **Subvention d'investissements**

Le Conseil Général de Loire-Atlantique a accordé des subventions d'équipement destinées au financement des nouvelles installations. Le renouvellement de ces installations n'incombe pas conventionnellement au Conseil Général de Loire-Atlantique mais sera indispensable au bon fonctionnement de la Maison.

En conséquence, ces subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association sont maintenues au passif du bilan dans les fonds associatifs. Sur un plan économique, l'amortissement des installations permet ainsi de dégager les ressources nécessaires à leur remplacement.

➤ **Indemnités de fin de carrière**

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation de 2.5%

III Notes relatives à certains postes du bilan

➤ Immobilisations et amortissements

Les investissements de l'exercice 2010 se sont élevés à un montant de 3 683 € et se détaillent ainsi :

• matériel	1 334 €
• installation, agencement matériel divers	2 350 €
	<hr/>
	3 683 €

Il faut rajouter à ces investissements 6 494 € d'immobilisations en-cours correspondant à des logiciels.

Les immobilisations ont fait l'objet d'une mise au rebut de matériel pour 956 €. La moins-value sur cession d'actif s'élève à 479 €.

La valeur brute des immobilisations au 31 décembre 2010 s'élève à un montant de 175 747 €.

Après la dotation de l'exercice 2010, soit 18 789 € et la reprise de 454 €, les amortissements s'élèvent à 104 825 € au 31 décembre 2010.

➤ Créances

Les créances correspondent pour l'essentiel à la participation des accueillis encaissée après le 31 décembre 2010, soit 15 164 €.

Les créances sont toutes à échéance à moins d'un an.

➤ Trésorerie

La trésorerie disponible est placée sous forme de livret auprès de Crédit Mutuel (29 340 € au 31 décembre 2010) et de Bons de caisse pour 40 000 €. Ces placements ont généré des produits financiers à hauteur de 720 € au titre de l'exercice 2010.

➤ **Fonds associatifs**

Les fonds propres de l'association ont évolué ainsi :

	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Réserves :				
Réserve de compensation	17 640		14 440	3 200
Réserve de trésorerie	5 318			5 318
Excédents affectés à l'investissement	10 416			10 416
Réserves	19 688			19 688
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-12 206		9 463	-21 669
Autres fonds associatifs :				
subventions d'investissements (biens renouvelables par l'association)	50 618		921	49 697
Subventions d'investissements (biens non renouvelables par l'association)	2 458			2 458
Déficit exercice 2010	0		16 329	-16 329
Déficit exercice 2009	-23 902	23 902		0
FONDS ASSOCIATIFS	70 030	23 902	41 153	52 779

Le déficit de l'exercice 2009 a été affecté, avec l'accord de l'autorité de tutelle, dans les comptes :

- déficit porté en diminution de la réserve de compensation -14 440 €
 - dépenses non opposables aux tiers financeurs (provision congés payés) -9 463 €
-
- 23 902 €

➤ **Emprunts auprès des établissements de crédit**

Les emprunts restant dus au 31 décembre 2010 s'élèvent à 49 042 € et les échéances de remboursement se détaillent ainsi :

- à moins d'un an 12 226 €
- à plus d'un an et moins de cinq ans 36 816 €

➤ **Dettes fournisseurs**

Les dettes fournisseurs s'élèvent à un montant de 19 843 € dont des factures fournisseurs non parvenues pour 3 500 € et des fournisseurs d'immobilisations pour 1 363 €.

Les dettes fournisseurs sont toutes à échéance à moins d'un an.

➤ **Dettes fiscales et sociales**

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à un montant de 52 395 €. Elles correspondent notamment à la provision pour congés payés du personnel et aux cotisations du 4^{ème} trimestre 2010.

Les charges à payer incluses dans les dettes fiscales et sociales sont de 14 477 €.

Les dettes fiscales et sociales sont toutes à échéance à moins d'un an.

IV Notes relatives au compte de résultat

Les produits de l'association se composent essentiellement :

- de la participation des personnes accueillies,
- de la dotation globale accordée par le Conseil Général. Elle s'est élevée à un montant de 328 952 € au titre de l'exercice 2010.

Les charges de l'association comprennent notamment :

- les charges courantes de fonctionnement de la Maison (loyer immobilier, restauration, frais d'animation ...),
- les dépenses de personnel. Au 31 décembre 2010, l'effectif est de 14 salariés (dont 4 temps partiel) représentant 11.46 ETP.

V Autres informations

➤ Indemnités de fin de carrière

Les engagements de départ à la retraite calculés s'élèvent à 2 424 €. Cette provision n'a pas été constatée en comptabilité.

➤ Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

La rémunération de l'année 2010 s'est élevée à un montant brut de 2 901 €.